

education.france5.fr vous propose l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le sujet de la vidéo que vous avez visionnée : une remise en contexte, des clés pour comprendre, quelques chiffres et les points qui font débat. **Bonne lecture !**

Comment exploiter la vidéo « La cigarette »

De quoi s'agit-il ?

Le sergent DOUGNAC a emmené quelques hommes de sa section pour exécuter le soldat de l'ALN (Armée de Libération Nationale) que la section vient de faire prisonnier. Alors qu'il fume sa dernière cigarette, le combattant du FLN (FELLAGH) explique au harki Saïd que les gens comme lui sont condamnés par l'histoire.

Quelques repères utiles...

La « corvée de bois »

- La « corvée de bois » consiste à abattre un prisonnier en prétextant une tentative de fuite. La pratique de ces exécutions sommaires, attestée dès le printemps 1955, se répandra dans les zones d'opération de l'armée française. Selon les propres statistiques de l'armée, 25 % des rebelles abattus en 1958 (au paroxysme du conflit) le sont « *lors d'une tentative de fuite* ».
- L'emploi de ce terme codé montre l'écart entre le discours officiel sur la « pacification » et la réalité de la guerre menée par les militaires.

La guerre d'Algérie : une guerre civile

- Guerre coloniale opposant les Français et les Algériens, la guerre d'Algérie a également été une guerre civile entre Algériens : ceux qui se sont engagés aux côtés de la France et ceux qui se sont battus pour l'indépendance (que l'on regroupe sous le terme générique de « harkis »).
- Dans le cadre de la « guerre psychologique » le soutien de la population était essentiel. Aussi l'Armée française et le FLN n'ont reculé devant rien (menaces, intimidations physiques) pour faire basculer les indécis d'un côté ou de l'autre.

Attention : débats !

Les harkis, trahis par l'histoire

- Le destin des harkis constitue un des points d'abcès les plus douloureux de la mémoire de la guerre d'Algérie. Les historiens continuent à débattre sur l'ampleur des massacres, et les gouvernements algériens et français à se renvoyer la responsabilité de leur sort.

A explorer pour aller plus loin...

« La valise ou le cercueil »

- La démobilisation et le désarmement des supplétifs commencèrent dès 1961 quand s'amorça la transition vers l'indépendance. Les harkis et leur famille savaient qu'ils n'avaient guère le choix qu'entre « la valise et le cercueil », selon un slogan attribué au FLN.
- Alors que les accords d'Evian, signés le 18 mars 1962 par le FLN et le gouvernement français, stipulaient une amnistie totale pour tous les actes commis avant l'indépendance, le retrait de l'Armée Française fut suivi par de nombreux massacres et exécutions sommaires, surtout au cours de l'été 1962. Le gouvernement français s'efforça de limiter au maximum les rapatriements.
- Les harkis rapatriés (qu'on estime au nombre de 90 000 avec leurs familles) ont été installés dans des camps aux quatre coins de la France. Cette solution censée être provisoire a duré, la priorité étant donnée au relogement des pieds-noirs. Les problèmes sociaux et identitaires des harkis se sont ainsi transmis à la seconde puis à la troisième génération.